Communiqué de presse

Les secteurs bio franco-allemands réclament une PAC résiliente pour l'avenir « Le soutien à l'agriculture biologique n'est pas négociable »

Berlin/Paris, le 16 novembre 2026. Malgré l'objectif "De la Ferme à la Fourchette" de l'UE fixant un objectif de 25% de surfaces en agriculture biologique, le Conseil de l'UE a supprimé fin octobre toute obligation de soutenir la bio dans la Politique agricole commune (PAC) à partir de 2028, dégageant ainsi les Etats Membres de leur responsabilité envers les soutiens biologiques. Le Bund Ökologische Lebensmittelwirtschaft (BÖLW) et la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) rappellent que l'agriculture biologique est le seul projet agricole véritablement commun en Europe, et rigoureusement contrôlé. Les organisations demandent au Parlement de réaffirmer la place ferme de la bio dans la PAC, en inscrivant le soutien obligatoire prévu pour l'agriculture biologique dans l'article 10.

Les Etats membres écartent les aides relatives à l'agriculture biologique

A l'été 2025, la Commission Européenne avait proposé que chaque Etat membre ouvre une aide conversion en agriculture biologique et une aide maintien en agriculture biologique. La position du Conseil pour la prochaine PAC peut se résumer ainsi: nous voulons l'argent de l'UE, mais pas les contraintes! Pour le BÖLW et la FNAB, ce recul est un signe supplémentaire que la future PAC pourrait déclencher une dangereuse course à la médiocrité. Étant donné que la future PAC prévoit certes des paiements directs à la surface, mais pas de budget environnemental fixe, la pression s'accentue sur l'agriculture pour qu'elle génère à l'avenir davantage de rendements – au détriment de l'environnement et du bien-être animal.

Tina Andres, présidente du BÖLW :

« L'agriculture biologique renforce la souveraineté alimentaire de l'Europe. Partout sur le continent, elle a permis de bâtir des filières solides, et en choisissant des produits biologiques, les consommatrices et les consommateurs soutiennent activement une agriculture respectueuse de l'environnement. Le bio est une véritable réussite européenne ! Nous appelons les eurodéputés à agir dès maintenant pour garantir la poursuite de ce succès.»

L'Europe doit consolider un système qui offre une vraie alternative aux agriculteurs et aux consommateurs européens

L'exemple français démontre déjà ce que cela signifie lorsque l'État ne rémunère plus suffisamment l'agriculture biologique. En 2018, la France a supprimé les aides au maintien des fermes biologiques. En conséquence, le volume des conversions volume des conversions a chuté, passant de 275 000 hectares en 2018 à 105 000 hectares en 2025 et que moins de 1% du budget de la PAC sert à financer la bio. A titre de comparaison, en Allemagne, ce chiffre atteint 6%.

Jusqu'à présent, la France et l'Allemagne sont les pays qui ont largement développé l'agriculture biologique. Avec un chiffre d'affaires d'environ 31 milliards d'euros (18,3 Mds € pour l'Allemagne, 12,6 Mds € pour la France), elles représentent la moitié du chiffre d'affaires bio dans l'UE, et leurs filières créent ensemble 660 000 emplois. En France, la consommation de produits bio chez les 18-24 ans est en hausse de 23% par rapport à 2022[1]. En Allemagne, le marché du bio connaît actuellement une croissance quatre fois supérieure à celle du secteur alimentaire conventionnel.

Loïc Madeline, co-président FNAB :

"*Devenir agriculteur bio c'est lier productivité agricole aux enjeux de protection de la nature, de l'eau, de la santé publique. Nous choisissons délibérément de nous engager dans un cahier des charges unique, avec nos voisins européens, avec des règles de marché communes. Nous avons démontré notre efficacité et notre pertinence ces dernières décennies. Nous produisons au plus proche des stratégies de souveraineté alimentaire, de protection de l'environnement, de l'eau, des recommandations de santé publique. De ce fait, les agriculteurs bio doivent continuer d'être au coeur de la Politique Agricole Commune.*"

Les deux fédérations formulent deux revendications essentielles afin que les secteurs agricoles des États membres continuent à bénéficier à l'avenir d'incitations à des pratiques économes en ressources et résilientes face aux crises, et que les dynamiques chaînes de valeur bio ne soient pas supplantées par les importations :

- La future PAC doit allouer aux États membres un budget fixe pour les paiements environnementaux, d'un montant au moins équivalent à celui actuel.
- Le soutien à l'agriculture biologique doit être obligatoire pour les États membres, comme prévu, afin de financer des aides conversion et maintien en agriculture biologique

DOSSIER DE PRESSE

[1] Baromètre de la consommation biologique, 2025 : https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2025/02/Barometre-des-produits-biologiques-en-France-%E2%80%93-2025.pdf

Contact presse Emilie Poinsot 07 69 82 62 36